

MAIRIE
DE**BASSE - RENTGEN**

57570

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 12/10/2015 à 19H30**

Présents : MM : DELION - OESTREICHER – MASSON – GONAND - HAGEN.
MMES : WINTERRATH - HEMMER – REYROLLE – DUMAS.

Absent avec excuse : MME : SCHWARTZ.

Secrétaire de séance : Mme DUMAS.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme WINTERRATH Viviane, Maire, délibère comme suit :

- **approuve**, à l'unanimité, l'ordre du jour (**point N°1**)
- **approuve**, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 31/08/2015 (**point N°2**)

Point N°3 - Convention avec ORANGE dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, rue de l'église, rue de la fauvette, rue de la tuilerie, impasse du vieux pont.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **autorise**, Madame le Maire à signer la convention avec ORANGE relative aux travaux d'enfouissement des réseaux, rue de l'église, rue de la fauvette, rue de la tuilerie, impasse du vieux pont.

Point N°4 – Demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmée pour l'ensemble des ERP de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **autorise**, Madame le Maire à présenter aux services concernés la demande de validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour l'ensemble des ERP de la Commune (Mairie, Chapelle, aire de jeux-city-stade, Salle Saint Joseph, Eglise).

Point N°5 – Création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe à 11/35^e

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **décide**, la création d'un emploi d'adjoint technique de 2e classe à temps non complet soit 11/35ème pour l'entretien et la gérance des deux gîtes à compter du 01/11/2015.

Point N°6 – Schéma de mutualisation présenté par la CCCE

Les conseillers municipaux demandent que ce point soit reporté au prochain conseil afin qu'ils puissent étudier le projet de schéma de mutualisation proposé par la CCCE.

Point N°7 – Travaux de voirie à Haute-Rentgen – Avenants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **accepte**, dans le cadre des travaux de voirie à Haute-Rentgen, les travaux supplémentaires suivants : deux places de parking impasse des vergers, une place de parking devant le N°3, un ralentisseur rue des Vergers, des bordures PMR devant la chapelle, ainsi que la reprise des pavés devant la chapelle pour un montant total de 7.548 € H.T.

Point N°8 – Participation bibliothèque 3 villages

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **accepte** de verser à la bibliothèque des 3 villages une participation d'un montant de 714,00 € soit 1,70 € par habitant (420 hbts population DGF) au titre de l'année 2015.

Point N°9 – Demande de subvention SPA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **émet**, un avis défavorable à la demande de subvention faite par la SPA - Refuge de Thionville-Oeustrange au titre de 2015.

Point N°10 – Acceptation chèque

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **accepte**, le chèque d'un montant de 300 € relatif à un remboursement sur salaire indûment perçu.

Point N°11 – Divers Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **décide** de reconduire pour 2016, le taux de 5% en matière de taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal.

Salle Saint Joseph

Madame le Maire souhaiterait connaître la position des conseillers municipaux concernant le devenir de la Salle Saint Joseph suite aux problèmes de nuisances sonores liées à la diffusion de musique amplifiée. Un diagnostic acoustique ayant été réalisé le 28 septembre dernier mais non réceptionné à ce jour, les conseillers autorisent Madame le Maire à contacter, le moment venu, les entreprises pour faire établir des devis relatifs aux travaux préconisés par le rapport de la Société SPC chargée du diagnostic acoustique.

Présence de mэрule

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la présence de mэрule dans une maison d'habitation de la Commune. Les propriétaires concernés ont fait une déclaration en bonne et due forme en mairie. Cette déclaration sera envoyée à la Direction Départementale des Territoires pour suite à donner.

Site internet

Madame DUMAS fait le point sur l'état d'avancement du nouveau site internet de la mairie en raison d'une remise aux normes et invite les conseillers municipaux à lui faire parvenir par mail leurs observations sur la nouvelle présentation.

Tarifs gîtes

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Moselle Tourisme souhaiterait savoir si la Commune a l'intention d'augmenter les tarifs de location des gîtes pour 2016. Avant de prendre une décision, les conseillers municipaux demandent à connaître le taux d'occupation des deux gîtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Vu par Nous, Viviane WINTERRATH, Maire de la commune de Basse-Rentgen, pour être affiché le 15/10/2015 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Basse-Rentgen, le 14/10/2015.

Le Maire

Viviane WINTERRATH

